Le personnel dirigeant d’une petite ville médiévale : Porrentruy au XVe siècle

Autor(en): **Pégeot, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **89 (1986)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le personnel dirigeant d'une petite ville médiévale

Porrentruy au XVe siècle

par Pierre Pégeot

Porrentruy a obtenu des franchises en 1283[1] et dès lors s'est donnée une administration municipale propre, libérée de la tutelle seigneuriale. Ce n'est cependant qu'un siècle après cette date que nous pouvons disposer de listes complètes et suivies des membres du conseil institué pour diriger la ville, le conseil de ville ou conseil de bourgeoisie; on peut alors tirer de telles listes des renseignements sur le personnel politique local, en le réduisant arbitrairement aux seuls dirigeants municipaux. Sans entreprendre une étude sociale de ce personnel, qui serait d'ailleurs sans grande surprise, il s'agit simplement de donner quelques aperçus sur les carrières municipales, telles qu'elles peuvent se dérouler, au Moyen Age, dans une petite ville et tout en sachant qu'il n'y a guère de différences avec une grande ville. L'honneur et la charge d'être maître-bourgeois ou simple conseiller à la tête de la ville supposent et exigent des garanties: ne l'est pas qui veut, ne le devient pas le premier venu; l'exemple de Porrentruy essaiera de le montrer.

Les listes des membres du conseil urbain sont complètes et connues annuellement à Porrentruy à partir de 1391 seulement; avant cette date, l'on ne connaît guère que les noms des maîtres-bourgeois et de quelques autres[2]. La comptabilité communale fournit l'information, grâce à deux catégories de sources: les comptes de la recette générale (depuis 1339) et ceux de l'impôt urbain ou communance, sorte de taxe de résidence (depuis 1379); en en-tête de chacun de ces exercices comptables annuels figurent les noms des membres des dirigeants urbains: ils sont au complet à partir de 1391, avec quelques lacunes au cours du XVe siècle[3].

Depuis sa charte de franchises, Porrentruy possède un conseil municipal de 9 membres; les deux représentants de la noblesse qui en font partie et le prévôt, bourgeois mais agent du seigneur avant tout et nommé par lui, ne nous retiendront pas ici; seuls nous intéressent les représentants de la communauté bourgeoise, soit 6 membres, le maître-bourgeois, son second et préposé aux finances, le conforteur, et quatre conseillers. Selon l'habitude médiévale, ce conseil urbain est renouvelé annuellement; l'on ignore toutefois au

XIVe siècle son mode de désignation. L'élection directe par la communauté bourgeoise était-elle la règle? Elle n'est pas prouvée, mais pas plus que son contraire. L'on sait en revanche que la cooptation est le système institué au XVe siècle; trois groupes de six membres, préalablement cooptés, alternent au conseil, le conseil en fonction se chargeant de pourvoir au remplacement des charges vacantes. Si les dirigeants urbains, au XVe siècle et au-delà, ne sont donc pas des «élus», il reste qu'ils doivent tant bien que mal représenter leurs concitoyens et gérer la ville sans opérer de grande secousse. Néanmoins, leur gestion sera critiquée dès la fin du XVe siècle par les artisans des corporations qui manifestent leur opposition et réclament des changements.

L'étude se limite ici au XVe siècle (110 ans depuis 1391), mais il est bien évident qu'elle peut se poursuivre; la longue durée permettrait peut-être de dégager des grandes tendances de la vie politique urbaine et ses périodes. Dans cet intervalle de 110 ans déjà les caractéristiques du personnel politique local se dessinent aisément et possèdent une certaine cohérence.

LE PERSONNEL DIRIGEANT: UNE ÉTROITE MINORITÉ

Il n'est pas pour surprendre qu'une minorité de bourgeois s'intéresse à la gestion des affaires urbaines médiévales. Le petit nombre de charges offertes chaque année (six à Porrentruy pour une communauté bourgeoise oscillant dans la période entre 180 et 290 membres) y concourt, autant que le système de cooptation en usage au XVe siècle. Cette minorité dirigeante apparaît toutefois dans la ville jurassienne étroite et privilégiée.

Un petit nombre

Durant les 110 années que couvre l'étude, 154 personnes seulement ont exercé des charges municipales. Chacune d'elles a en moyenne occupé une fonction au conseil de ville au moins à quatre reprises. Mais cette moyenne de quatre n'est même pas atteinte par la plupart des conseillers. En effet, quelle que soit la charge occupée, il se trouve une nette différence entre des carrières politiques longues et des carrières courtes. Le tableau suivant le montre:

Nombre de conseillers	Nombre de charges occupées (1391-1500)
49	1
18	2
16	3
13	4
16	5
11	6
7	7
3	8
3	9
3	10
4	11
4	12
3	13
3	14
1	15

On voit que 96 personnes (62%) n'ont pas été en fonction plus de quatre fois; l'on pourrait dire qu'elles possèdent ainsi une longévité politique inférieure à la moyenne; ces 62% occupent 28% des places dirigeantes offertes par les institutions.

En revanche, 58 personnes (38%) occupent 72% des postes. Chacune d'elles en moyenne exerce une charge à huit reprises au moins, soit le double de la moyenne totale. Un bon tiers des conseillers assure ainsi à lui seul la véritable direction des affaires et incarne par cela la continuité urbaine. Bien entendu, c'est parmi eux que se trouvent les carrières politiques les plus longues et les individualités qui s'affirment, bien que la notion de durée ait peu de sens à cause du rythme d'alternance ternaire. Six personnes sont présentes à la tête de la ville pendant plus de 40 ans, 12 pendant plus de 30 ans, 15 pendant plus de 20 ans..., la palme revenant à Jean Bereux, en fonction à douze reprises pendant 46 ans (1412-1458), mais sans jamais être maître-bourgeois! En nombre de charges occupées, c'est Jean le clochetier qui détient le record, 15 en 43 ans, suivi de trois autres, Henri Voillin, Jean-Perrin Rouhat-Ferriat, Jean Grillon, de Kœstlach, en exercice quatorze fois en plus de 40 ans (voir les listes en annexe).

Si l'on examine les premières magistratures, le phénomène d'étroite minorité est renforcé. Trente-deux maîtres-bourgeois se succèdent dans la période. Or huit d'entre eux exercent cette charge plus de quatre fois; ainsi, un quart des individus monopolise plus de la moitié des charges. De plus, sur

ces 32, 24 ont été ou deviennent conforteurs si bien que n'apparaissent que 23 nouveaux noms parmi les personnages exerçant cette fonction. Autrement dit 55 personnes seulement se partagent les premières magistratures. Le personnel dirigeant, moins nombreux à Porrentruy en plus d'un siècle que le nombre de contribuables en une seule année, constitue bien une minorité; mais en son sein en figure une autre, encore plus restreinte, à qui sont destinées les toutes premières charges.

L'étroitesse du recrutement est sans doute à mettre en rapport avec la taille de la ville, la faiblesse de sa population active, le petit nombre de ses familles de notables. C'est aussi le corollaire du mode de désignation; la cooptation favorise les gens en place et ne tolère qu'un renouvellement limité, raison pour laquelle elle a été instituée; n'importe qui ne peut tenter ses chances comme dans le cas d'une élection ouverte. Néanmoins, c'est plutôt d'étranglement qu'il faudrait parler. A Porrentruy, les fonctions dirigeantes municipales ne se partagent pas et restent concentrées au sein d'un groupe restreint. D'autant qu'une nette coupure chronologique apparaît: entre 1391 et 1445, 104 individus se sont partagé les charges urbaines; dans la seconde moitié de la période, entre 1446 et 1500, 50 seulement sont en fonction; le phénomène minoritaire s'est aggravé et se trouve deux fois plus fort à la fin du XVe siècle qu'au début. Le ralentissement quasi draconien du renouvellement des dirigeants, en un temps où la population se remet à augmenter, est forcément générateur de tensions.

Une élite sociale

Le personnel dirigeant n'est pas uniquement une minorité, il constitue aussi une élite sociale. On le constate ainsi au niveau des fortunes. Dans la mesure où un chiffre d'impôt est représentatif des revenus et du niveau de vie, la taxe de communance à Porrentruy (taxe de résidence non uniforme indexée sur la fortune) sert de critère. Sur les 154 dirigeants de la période, 150 ont été retrouvés comme contribuables à cet impôt et s'acquittent, dans l'intervalle de temps où ils sont en fonction, d'un montant d'impôt moyen variant de 3 à 90 sous (de monnaie bâloise). L'éventail des impositions n'est large qu'en apparence; en effet: 20 personnes sont imposées de 3 à 9 sous, 77 personnes sont imposées de 10 à 19 sous, 36 personnes sont imposées de 20 à 29 sous et 17 personnes sont imposées à 30 sous et plus.

Même si la moyenne d'imposition est très variable, elle n'excède 10 sous que dans une seule décennie (1390-1399) et tourne entre 5 et 9 sous au cours du XVe siècle, pour l'ensemble des contribuables de Porrentruy. Or, 130 des 150 dirigeants paient un impôt supérieur à 9 sous, soit environ un chiffre

supérieur à la moyenne et parfois même plus élevé selon les décennies. Nous avons bien affaire là à une minorité de riches, si l'impôt représente la fortune. Il n'y a rien là pour étonner; les milieux dirigeants se recrutent chez les marchands et les artisans aisés: les Brisard, Bereux, Belleney, Camus, Vacquellin, qui alternent souvent à la tête de la ville, sont de riches marchands; et si des artisans parviennent à être maîtres-bourgeois, comme un charpentier, un couturier, un pâtissier, un fondeur de cloches, ils figurent parmi les contribuables les plus imposés de la ville. Pouvoir urbain et richesse vont donc de pair; et on retrouve, sous cet aspect, le même phénomène de super-élite; les premiers magistrats, maîtres-bourgeois et conforteurs, paraissent les plus riches au sein de cette élite sociale dirigeante; parmi eux se recrutent 14 des 17 les plus imposés (30 sous et plus), 22 des 36 contribuables cotisant entre 20 et 29 sous, et seulement 17 des 77 payant de 10 à 19 sous, ainsi qu'un seul à moins de 10 sous (9 sous en fait). Les maîtres-bourgeois paient tous ainsi plus de 16 sous, sauf un, imposé à 10 sous.

En revanche, les 96 dirigeants qui ont les carrières politiques urbaines les plus courtes (quatre mandats et moins) se recrutent parmi les moins imposés; 18 s'acquittent d'un chiffre de communance de 9 sous et moins, 49 cotisent entre 10 et 19 sous, et seulement 25 paient 20 sous et plus. Les deux catégories de dirigeants, déjà notées à l'examen des carrières, réapparaissent en recouvrant la disparité des fortunes qui se manifeste ici. C'est envers les plus riches d'entre les riches que s'exerce la confiance; dans cette super-élite sociale se recrutent les premiers magistrats de la ville et, d'elle, proviennent les plus longues carrières politiques urbaines. La richesse est non seulement synonyme de pouvoir, mais aussi de durée et de longévité politique.

L'appartenance à un même niveau de fortune assure la cohésion relative du groupe dirigeant; les liens du sang la renforcent. La reproduction des mêmes familles aux mêmes fonctions, provoquant la constitution de véritables dynasties, a tendance à s'ériger en règle coutumière. L'impossibilité de dresser toutes les généalogies familiales à coup sûr rend toute généralisation peut-être abusive; pourtant les quelques exemples observés illustrent bien ce caractère familial des milieux dirigeants. Ainsi 14 familles (moins de 7%) fournissent dans la période 30% des conseillers et leurs 47 représentants occupent 40% des charges. Les Brisard, qui dominent une bonne partie de la période, sont quatre frères au début du XVe siècle. Perrin devient maître-bourgeois à cinq reprises entre 1398 et 1420; or, il est le gendre de Nicolas Garitat, lui-même maître-bourgeois à trois reprises antérieurement; son frère Nicolas est gendre de celui qui est le plus fréquemment maître-bourgeois dans la période, Henri Voillin (13 fois entre 1391 et 1431), par ailleurs un des plus gros contribuables de la ville; il est conseiller à quatre reprises et devient maître-bourgeois en 1444; des deux autres frères, Jean est conforteur en 1410

et 1416; l'autre, Henri, n'est qu'une fois conseiller en 1430; le fils de Perrin, Jean, reprend seul le flambeau: il est à la tête de la ville de 1451 à 1485, quatre fois simple conseiller, une fois conforteur et sept fois maître-bourgeois; sa descendance ne semble toutefois pas attirée par ces fonctions.

La famille Camus fournit de père en fils trois maîtres-bourgeois et deux conforteurs; de même la famille Vacquellin, deux maîtres-bourgeois et un conforteur, les Belleney, deux maîtres-bourgeois et un conforteur, les Bereux un maître-bourgeois et un conforteur, les Ferriat, deux maîtres-bourgeois... Il existe aussi des dynasties de simples conseillers qui n'arriveront pas à forcer les portes des premières magistratures; ainsi les Loreillard, conseillers de père en fils depuis 1407 (34 fois dans la période pour quatre représentants) devront attendre 1515 pour disposer d'une plus haute charge, mais celle de conforteur seulement.

L'alliance par le sang est un sûr moyen de gagner les premières places; Cuenin Grossechambe, d'origine montbéliardaise, devient le gendre d'un prévôt de Porrentruy; il est lui-même prévôt à deux reprises et conforteur dans l'intervalle; ses deux fils sont conseillers, l'un est maire, et ses petites-filles se marient dans les familles de «dynastes» Bereux et Belleney. A la fin du XVe siècle, les familles Camus, Belleney et Ferriat sont alliées entre elles par des mariages. Les exemples de ce genre pourraient se multiplier. Le personnel dirigeant, milieu de gens aisés, est aussi un petit monde de parents et d'alliés, caractéristique du phénomène social des notables ou du patriciat dans les grandes villes[4]. Le système de cooptation est établi pour perpétuer les dynasties de notabilités municipales; il s'y mêle bien des intrus, mais toute la question est de savoir s'ils sont assimilés ou rejetés.

Le personnel politique local, à considérer sa longévité, se compose de deux catégories; l'une englobe le plus grand nombre de dirigeants qui, paradoxalement, n'exerce qu'un petit nombre de mandats et, de ce fait, ne participe au «pouvoir» qu'exceptionnellement; l'autre, la minorité, affirme sa vocation à «gouverner» par sa présence répétée, assure la continuité de gestion, tolère un minimum de renouvellement, verrouille le jeu politique qui a tendance à se dérouler ainsi au sein des mêmes familles. On constate donc une fermeture du conseil de ville, plus nette après 1450, et un blocage des fonctions urbaines au profit des plus riches notables. Le personnel dirigeant a deux visages: les «élus», aptes à occuper les premiers rangs et investis en quelque sorte d'une «mission» innée vouée à la gestion des affaires; les «faire-valoir», destinés à combler les vides, illustrer un certain esprit d'ouverture, très relatif, éventuellement à constituer un vivier ou une réserve en cas de défaillance ou en des temps difficiles; telle est l'interprétation qui s'impose à l'examen de cette dualité de carrière des édiles de Porrentruy à la fin du Moyen Age[5].

LES CHARGES URBAINES: DES CARRIÈRES?

On peut se demander si les charges municipales du Moyen Age constituent des carrières politiques au sens où nous l'entendons au XXe siècle et s'il existe un cursus-type pour «faire carrière». L'exemple de Porrentruy fournit la réponse.

Treize personnes seulement possèdent un cursus complet et hiérarchique, en ayant franchi tous les échelons; elles ont débuté comme conseillers, sont devenues conforteurs avant d'être promues maîtres-bourgeois. Mais sur les 32 maîtres-bourgeois, il n'y a là qu'une minorité. Pour accéder au premier rang, l'obligation d'avoir exercé toutes les charges inférieures n'est donc pas érigée en règle, même si elle paraît un moyen d'y parvenir. Il est cependant évident que les premières magistratures ne sont pas données au hasard.

Les maîtres-bourgeois: seuls deux d'entre eux semblent avoir accédé à ce poste directement sans mandat antérieur; mais, comme il s'agit des premières années de la période, il faut tenir compte des lacunes de la documentation avant 1391; si bien que l'affirmation n'a rien de sûr. Quatre maîtres-bourgeois ont déjà occupé une haute fonction avant 1391 et tous les autres ont exercé un mandat au moins une fois, sinon à plusieurs reprises dans la période: 7 ont occupé une charge, 6 ont occupé 2 charges, 3 ont occupé 3 charges, 4 ont occupé 4 charges et 5 ont occupé 5 charges et plus (jusqu'à 11).

Et 14 parmi eux ont été conforteurs avant d'exercer la première magistrature. Là non plus, pas plus qu'il n'y a de règle instituant un cursus, l'obligation de remplir plusieurs mandats n'est apparemment pas contraignante. Tel qui n'a exercé qu'une charge une seule fois devient maître-bourgeois immédiatement après et l'est à sept reprises; tel autre qui exerce dix mandats est quatre fois maître-bourgeois. Il existe toutefois une différence entre deux périodes. Après 1451, il n'est plus possible de devenir maître-bourgeois sans avoir rempli au moins deux mandats antérieurs, alors que la pratique montre qu'il n'en était rien auparavant. La recherche de l'expérience semble, dans cette seconde moitié du XVe siècle, se conjuguer avec le blocage des fonctions au profit des gens en place: des règles commencent à s'instituer.

Il est donc exceptionnel que l'on devienne maître-bourgeois d'emblée. Une certaine expérience, même réduite, est requise, et davantage à la fin du XVe siècle. Etre maître-bourgeois n'est pas non plus un aboutissement; cette charge ne représente pas un tremplin vers une plus haute fonction, au service du prince par exemple; cinq sont maires ou prévôts, mais deux seulement à l'issue d'un mandat de maître-bourgeois. A l'inverse, 13 maîtres-bourgeois sortis de charge redeviennent (ou deviennent) conforteurs ou simples conseillers; ils choisissent ainsi de rester à la tête de la ville, même au prix d'une fonction plus humble. On ne peut donc pas dire qu'il existe une carrière-type

de maître-bourgeois et qu'être le premier magistrat de la ville est en soi une «carrière» couronnant un cursus politique bien rempli.

Les conforteurs: La fonction est davantage partagée; 47 personnes occupent cette charge et le maximum de mandats est de 8 (1 cas). Les deux tiers (31) ne l'exercent qu'une ou deux fois. Pour 9 d'entre eux c'est une première charge (mais il faut tenir compte des lacunes d'avant 1391) et 14 n'ont rempli qu'un ou deux mandats antérieurs; il est vrai que 38 au total ont eu une fonction antérieure et que 14 ont été maîtres-bourgeois; et certains ont exercé des fonctions de receveur au service du prince ou de seigneurs. Néanmoins, à propos d'une charge spécialisée dans la gestion financière incluant des compétences monétaires, il semble que l'expérience soit moins requise que pour être maître-bourgeois. La fonction attire moins et elle ne sert pas à faire carrière: 14 seulement deviennent maîtres-bourgeois. En ce qui concerne les charges de *conseillers,* s'il n'y a pas de carrière, et de hiérarchie, on peut émettre l'hypothèse d'un protocole. Ceci se remarque d'après l'ordre d'inscription sur les listes établies par le scribe municipal en en-tête des comptes urbains. Un tel, cité en dernier sur la liste (4e place), apparaît ensuite, selon son nombre de mandats exercés, inscrit en 3e, 2e et première place. Il n'apparaît que fort peu de dérogations à ce qui pourrait bien être une règle, respectée surtout dans la seconde moitié du XVe siècle et au début du XVIe siècle. Il existerait donc un protocole, comme aujourd'hui dans les conseils élus, basé sur le nombre de mandats et sur l'âge, un ordre du tableau en quelque sorte, destiné à séparer dans les réunions et les manifestations publiques le maître-bourgeois du conseiller le plus jeune ou dernier venu. Mais il n'induit pas une hiérarchie; tel qui apparaît conseiller, cité en dernier, devient maître-bourgeois trois ans après!

Ainsi les charges municipales ne représentent pas des carrières politiques au sens actuel. Il n'existe pas de cursus-type, il n'y a pas de règles déterminantes pour devenir maître-bourgeois dans un système de cooptation. Les charges publiques semblent faire partie intrinsèque du monde des notables; ces milieux sont conduits à les exercer du fait de leur place dans la société; elles figurent parmi leurs devoirs, leurs responsabilités, autant que dans leur «standing»; la reproduction introduite par le système de cooptation fait le reste. Ces places réservées ne sont pas une fin en soi, elles constituent tout naturellement un des nombreux attributs de la classe dirigeante.

Les listes des membres du conseil de ville sont aussi grosses d'interrogations. De combien de querelles, de jalousies, de solidarités et de rivalités de clans ou de personnes, d'exclusions sont-elles révélatrices? Il faudrait savoir pourquoi des familles ou individus aisés (d'après le chiffre d'impôt) ne figurent jamais à la tête de la ville; pourquoi d'autres apparaissent comme brimées, condamnées à une longue attente, privées des premières magistratures

(cf. le cas des Loreillard); la dualité constatée entre les deux catégories de dirigeants recouvre-t-elle un arrière-plan social chargé de tension entre les grands marchands et les artisans, ou est-ce simple affaire d'individualités et de motivations personnelles? Il est bien sûr délicat de répondre. Quoi qu'il en soit, l'examen des charges politiques locales, même au niveau d'une petite ville, montre combien les institutions peuvent être confisquées au profit d'un petit nombre et comment le XVe siècle est extrêmement révélateur du phénomène.

Pierre Pégeot

NOTES

[1] Voir P. Pégeot, Les franchises et l'évolution institutionnelle de Porrentruy et de Montbéliard du XIIIe siècle au milieu du XVIe siècle, étude comparative, dans *Le Pays de Montbéliard et l'ancien évêché de Bâle dans l'histoire, 700e anniversaire des franchises, colloque Montbéliard-Porrentruy,* 1983, *M.S.E.M.* et *S.J.E.,* 1984, p. 71-84; id., Porrentruy et ses franchises, *S.J.E.,* 1983, p. 45-57; id., Porrentruy et ses franchises, *Porrentruy, 700 ans, 1283-1983,* S.I.R., Porrentruy, 1983, p. 5-23.

[2] J. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle,* T. 5, Porrentruy, 1867, p. 152, ou A. Quiquerez, *Monuments de l'ancien évêché de Bâle, Ville et château de Porrentruy,* Porrentruy, 1870, p. 104, par ex.; cf. aussi la comptabilité urbaine.

[3] Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, C-VI-40 à C-VI-46 (1339-1503); et C-VI-1 à C-VI-2 (25 cahiers de 1379 à 1527); l'évolution du nombre des contribuables de Porrentruy a été analysée dans P. Pégeot, *Le Pays de Montbéliard et la région de Porrentruy au Moyen Age, Peuplement et démographie,* Nancy, 1982, p. 136-143 et p. 232-233. Les lacunes dans les listes concernent les années 1458 et 1462 (un nom omis par le scribe) ainsi que 1466 (toute la liste manque car le folio où elle figurait a été arraché). Le conseil urbain de Porrentruy entre en fonction chaque dimanche après Noël.

[4] L'usage des noms multiples portés par une même personne (ex.: Henri Loschard ou Vacquellin) est un facteur d'erreur qui toutefois ne ferait que renforcer le caractère familial des charges urbaines; même remarque pour les individus dont le nom de famille n'est pas encore fixé.

[5] Nous n'avons pas tenu compte de l'évolution après 1500: deux maîtres-bourgeois poursuivent leur carrière dans cette fonction, deux également comme conforteurs, un conforteur devient maître-bourgeois, quatre conseillers accèdent aux premières magistratures, et cinq autres continuent au même rang sans promotion.

ANNEXES

— Listes des maîtres-bourgeois de Porrentruy, 1391-1500
— Listes des conforteurs de Porrentruy, 1391-1500
— Listes des conseillers bourgeois de Porrentruy, 1391-1500

LES MAÎTRES-BOURGEOIS

1391 Henri Voillin (ou Vuillin)
1392 Gérard Robinat
1393 Jean Quequerey
1394 Henri Voillin
1395 Jean Perrin Vinceillat d'Alle
1396 Huguenin Bandelier
1397 Henri Voillin
1398 Perrin Brisard
1399 Jeannenat Belmarchand
1400 Perrenat Bournet
1401 Jean Perrin Vinceillat d'Alle
1402 Henri Voillin
1403 Huguenin Camus
1404 Henri Vacquellin (ou Loschard)
1405 Ruedin de Cornol
1406 Jean Perrin Vinceillat d'Alle
1407 Henri Voillin
1408 Perrin Brisard
1409 Perrenat Bournet
1410 Henri Voillin
1411 Henri Vacquellin
1412 Ruedin de Cornol
1413 Henri Voillin
1414 Perrin Brisard
1415 Perrenat Bournet
1416 Henri Voillin
1417 Perrin Brisard
1418 Huguenin Gargaice-Voillat
1419 Henri Voillin
1420 Perrin Brisard
1421 Jeannenat Belmarchand
1422 Henri Voillin
1423 Jean Belleney (ou Baleney)
1424 Huguenin Gargaice-Voillat
1425 Henri Voillin
1426 Jean Belleney
1427 Jean Ulric Vacquellin
1428 Henri Voillin
1429 Jean Belleney
1430 Jean Ulric Vacquellin
1431 Henri Voillin
1432 Jean Grillon-Gocerey
1433 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1434 Henri Ruedin
1435 Jean Grillon-Gocerey
1436 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1437 Jean Ulric Vacquellin
1438 Jean Grillon-Gocerey
1439 Jean Belleney
1440 Jean Ulric Vacquellin
1441 Jean Grillon-Gocerey
1442 Jean Belleney
1443 Jean Ulric Vacquellin
1444 Nicolas Brisard
1445 Henri Quoichat
1446 Jean Perrin Salnerat
1447 Jean Grillon-Gocerey
1448 Vernier Fusier
1449 Jean Perrin Salnerat
1450 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1451 Bourcard Camus
1452 Huguenin Joly
1453 Jean Perrin Salnerat
1454 Bourcard Camus
1455 Huguenin Joly
1456 Jean Perrin Rouhat-Ferriat

1457 Jean Brisard
1458 Vernier Fusier
1459 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1460 Bourcard Camus
1461 Vernier Fusier
1462 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1463 Bourcard Camus
1464 Huguenin Joly
1465 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1466 Bourcard Camus
1467 Jean Brisard
1468 Perrin Pienot
1469 Huguenin Bereux
1470 Jean Brisard
1471 Perrin Pienot
1472 Bourcard Camus
1473 Jean Brisard
1474 Vernier Billon
1475 Perrin Pienot
1476 Jean Brisard
1477 Vernier Billon
1478 Jean Cardinal
1479 Jean le clochetier
1480 Vernier Billon
1481 Jean Cardinal
1482 Jean Brisard
1483 Cuenin Belleney
1484 Jean Cardinal
1485 Jean Brisard
1486 Cuenin Belleney
1487 Jean Cardinal
1488 Jeune Jean Ferriat
1489 Cuenin Belleney
1490 Jean le clochetier
1491 Jeune Jean Ferriat
1492 Huguenin Camus
1493 Jean le clochetier
1494 Jeune Jean Ferriat
1495 Huguenin Camus
1496 Jean le clochetier
1497 Jeune Jean Ferriat
1498 Huguenin Camus
1499 Jeune Jean Ferriat
1500 Huguenin Camus

LES CONFORTEURS

1391 Ulric Purnelle
1392 Perrin Sannaire
1393 Jean Karesmentrant
1394 Perrin Botoillier
1395 Perrin Sannaire
1396 Jean Damboier
1397 Perrin Botoillier
1398 Ruedin de Cornol
1399 Ulric Purnelle
1400 Jeannin Pion
1401 Henri Vacquellin
1402 Ruedin de Cornol
1403 Perrin Sannaire
1404 Perrin Boxat
1405 Jean Graindavoine
1406 Perrin Sannaire
1407 Perrin Boxat
1408 Henri Vacquellin
1409 Ruedin de Cornol
1410 Jean Brisard
1411 Jeannenat Belmarchand
1412 Perrenat Bournet
1413 Jean Graindavoine
1414 Henri Vacquellin
1415 Huguenin Gargaice-Voillat
1416 Jean Brisard
1417 Henri Vacquellin
1418 Jean Bereux
1419 Perrenat Bournet
1420 Jean Belleney
1421 Jean Bereux
1422 Perrenat Bournet
1423 Henri Grossechambe
1424 Jean Bereux
1425 Jean Grillon-Gocerey
1426 Cuenin Grossechambe

1427 Vuillemin Miegeat
1428 Henri de Courtemblin
1429 Jean Verghière
1430 Jean Bereux
1431 Henri Ruedin
1432 Jean Belleney
1433 Jean Bereux
1434 Henri Voillin
1435 Jean Belleney
1436 Henri de Courtemblin
1437 Henri Ruedin
1438 Huguenin Joli
1439 Huguenin Bereux
1440 Huguenat Camus
1441 Jean Bereux
1442 Huguenin Bereux
1443 Jean Perrin Salnerat
1444 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1445 Huguenin Bereux
1446 Huguenin Joli
1447 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1448 Huguenin Bereux
1449 Huguenin Joli
1450 Ruedin le barbier
1451 Huguenin Bereux
1452 Jean Bereux
1453 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1454 Huguenin Bereux
1455 Vernier Fusier
1456 Ruedin le barbier
1457 Bourcard Camus
1458 ?
1459 Ruedin le barbier
1460 Huguenin Bereux
1461 Huguenin Joli
1462 Vernier ?
1463 Huguenin Bereux
1464 Vernier Fusier
1465 Perrin Pienot
1466 ?
1467 Huguenin Joli
1468 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1469 Bourcard Camus
1470 Huguenin Joli
1471 Jean Perrin Rouhat-Ferriat
1472 Jean Cardinal
1473 Huguenin Joli
1474 Clavin Bereux
1475 Jean Cardinal
1476 Jean le clochetier
1477 Clavin Bereux
1478 Perrin Pienot
1479 Jean Brisard
1480 Jeune Jean Ferriat
1481 Cuenin Belleney
1482 Jean le clochetier
1483 Jeune Jean Ferriat
1484 Vernier Billon
1485 Jean le clochetier
1486 Jeune Jean Ferriat
1487 Perrin Pienot
1488 Jean le clochetier
1489 Huguenin Camus
1490 Perrin Loviat
1491 Petit Jean Belleney
1492 Henri Ferriat
1493 Perrin Loviat
1494 Jeune Hugues Bereux
1495 Henri Ferriat
1496 Perrin Pienot
1497 Henri Vacquellin
1498 Henri Ferriat
1499 Petremand Ramey
1500 Henri Vacquellin

LES CONSEILLERS BOURGEOIS

1391 Vuillemin Bidermann, Jeannenat Belmarchand, Jeannenat de la Coste, Huguenat de Bressaucourt
1392 Jeannin Pion, Vernier Cupaier, Jean Perrin, Perrin de Réclère
1393 Jean Tacerey, Huguenin Camus, le fils Mitrat, Perrenat gendre Sannaire
1394 Ferriat de Courfaivre, Huguenin le Put Clerc, Jean Pequignat, Jean Geligen
1395 Ulric Purnelle, Morimont, Perrin de Réclère, Vernier Cupaier
1396 Jeannenat Belmarchand, Henriat Boxat, Jean Guenohe, Huguenat de Bressaucourt
1397 Jean Tacerey, Huguenin Mitrat, Henri de Courtedoux, Vuillemin Laborie
1398 Perrin Sannaire, Vernier Cupaier, Perrin de Réclère, Ferriat de Courfaivre
1399 Jean des Rabes, Huguenin Joliat, Perrenat gendre Sannaire, Vernier de Cornol
1400 Jeannenat Gocerey, Jean Guenohe, Henri Frilat, Perrin Chermat
1401 Cuenin Grossechambe, Huguenin le Put Clerc, Vuillemin Bidermann, Jean Geligen
1402 Jean Pequignat, Vernier Cupaier, Colinat le tisserand, Perrin de Réclère
1403 Ferriat, Jean des Rabes, Roulin, Jeannenat Quaignate
1404 Cuenin Grossechambe, Huguenin Joliat, Jean Geligen, Huguenin le Put Clerc
1405 Girard des Chevalx, Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Vernier Cupaier
1406 Gauthier Tuchemant, Vernier de Cornol, Jeannenat Quaignate, Vuillemin Bidermann
1407 Jeannenat Belmarchand, Jean Tacerey, Jeannenat Loreillard, Jean Brisard
1408 Vernier Cupaier, Perrin de Réclère, Vuillemin Fusier, Monnin des Arces
1409 Jean des Rabes, Gauthier Tuchemant, Jaquat le faivre, Huguenat gendre Charlemencey
1410 Jean Graindavoine, Jeannenat Quaignate, Jean Franchat, Jeannenat de Courchavon
1411 Huguenin Camus, Perrin de Réclère, Huguenin Joliat, Jean Belleney
1412 Huguenin Gargaice-Voillat, Jean Bereux, Colinat, Jean Guenohe
1413 Vernier de Cornol, Jaquat le faivre, Monnin des Arces, Jeannenat Loreillard
1414 Perrin de Réclère, Girard des Chevalx, Jean Belleney, Girard Bidermann
1415 Ferriat, Huguenin Joliat, Huguenat du Bourg, Nicolin Thiebalat
1416 Jaquat le faivre, Jeannenat de Courchavon, Jaquat du Bourg, Jean Grillon-Gocerey
1417 Jeannenat Belmarchand, Jean Belleney, Girard Bidermann, Jean Guenohe
1418 Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Henri Ruedin, Girard Michat
1419 Jean Graindavoine, Jean Grillon-Gocerey, Colinat, Jeannenat Loreillard
1420 Cuenin Grossechambe, Jean Guenohe, Girard Bidermann, Jean Ulric Loschard-Vacquellin
1421 Imier Gardat, Henri Perrenin, Jeannenat de Courchavon, Richard Loreillard
1422 Monnin des Arces, Jean Grillon-Gocerey, Girard Michat, Jeannenat Loreillard
1423 Girard Bidermann, Jean Guenohe, Jean Ulric de Cornol, Vuillemin Miegeat
1424 Henri de Courtemblin, Jean Ulric Loschard-Vacquellin, Richard Loreillard, Jeannenat Symonnin
1425 Nicolas Brisard, Colinat le tisserand, Guillaume Rondat, Jeannenat Loreillard
1426 Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Perrenat Amine, Jean fils Petit Perrin
1427 Perrenat Bournet, Richard Loreillard, Perrin Roulin, Jeune Jean Bereux
1428 Huguenin Voillat, Jeannenat Loreillard, Jean Grillon-Gocerey, Henri Ruedin
1429 Monnin des Arces, Nicolas Brisard, Jean Ulric de Cornol, Vuillemin de Réclère
1430 Perrin Grossechambe, Henri Brisard, Jean Perrin Rouhat-Ferriat, Richard Loreillard

1431 Huguenin Gargaice-Voillat, Huguenin Bereux, Huguenin Joli, Jeannenat Loreillard
1432 Monnin des Arces, Jean Rougelat, Jean Ulric de Cornol, Jean Verghière
1433 Perrin Belmarchand, Henri de Courtemblin, Richard Loreillard, Jean Perrin Salnerat
1434 Jean Ulric Loschard-Vacquellin, Jeannenat Loreillard, Perrin Grossechambe, Jeannenat Gindre
1435 Monnin des Arces, Vuillemin de Réclère, Nicolin Brisard, Huguenin Joli
1436 Richard Loreillard, Perrenat Grosvillain, Huguenin Bereux, Jean Perrin Salnerat
1437 Jeannenat Loreillard, Perrin Belmarchand, Perrin Grossechambe, Henri Vauthier
1438 Monnin des Arces, Vuillemin de Réclère, Jean Bereux, Huguenat Griffonat
1439 Henri de Courtemblin, Jean Perrin Rouhat-Ferriat, Vernier Fusier, Perrin Reboine-Brisard
1440 Jeannenat Loreillard, Henri Vauthier, Jean Ruechin, Jean Perrin Salnerat
1441 Vuillemin de Réclère, Nicolas Brisard, Huguenin Joli, Huguenat Griffonat
1442 Perrin Belmarchand, Peter Frutich, Henri Quoichat, Vernier Fusier
1443 Jeannenat Loreillard, Henri Vauthier, Jean Ruechin, Perrin Grossechambe
1444 Jean Grillon-Gocerey, Jean Bereux, Vuillemin de Réclère, Jeannenat Choulat
1445 Henriat le fèvre, Peter Frutich, Huguenat Griffonat, Vernier Fusier
1446 Perrin Belmarchand, Perrin Grossechambe, Jean Ruechin, Verlin Mange
1447 Jeannenat Loreillard, Jeannenat Choulat, Ruedin le barbier, Besançon Gemonval
1448 Henri Quoichat, Peter Frutich, Huguenat Griffonat, Bourcard Camus
1449 Perrin Belmarchand, Jean Bereux, Vuillemin de Réclère, Lambert Bailliat
1450 Perrin Grossechambe, Jeannenat Choulat, Besançon Gemonval, Jean Louis Morel
1451 Vernier Fusier, Peter Frutich, Jean Ruechin, Jean Brisard
1452 Henri Quoichat, Lambert Bailliat, Richard Loreillard, Jean Guenohe
1453 Jeannenat Choulat, Ruedin le barbier, Jean Louis Morel, Nicolas Loschard-Vacquellin
1454 Peter Frutich, Besançon Gemonval, Jean Brisard, Jean Grillon
1455 Jean Bereux, Henri Quoichat, Lambert Bailliat, Richard Loreillard
1456 Jean Perrin Salnerat, Jean Louis Morel, Jean Gindre, Jean le clochetier
1457 Huguenin Bereux, Peter Frutich, Jeannenat Choulat, Besançon Gemonval
1458 Jean Bereux, Lambert Bailliat, Richard Loreillard, Nicolas Loschard-Vacquellin
1459 Jean Louis Morel, Jean Gindre, Jean Grillon, Vernier Billon
1460 Jean Perrin Salnerat, Peter Frutich, Jean Brisard, Jean le clochetier
1461 Lambert Bailliat, Henri Quoichat, Nicolas Loschard-Vacquellin, Richard Loreillard
1462 Jean Louis Morel, Jean Grillon, Perrin Pienot
1463 Jean Perrin Salnerat, Jean Brisard, Peter Frutich, Jean le clochetier
1464 Lambert Bailliat, Huguenat Griffonat, Richard Loreillard, Nicolas Loschard-Vacquellin
1465 Vernier Billon, Jean Louis Morel, Jean Grillon, Clavin Bereux
1466 ?
1467 Vernier Fusier, Lambert Bailliat, Jean le clochetier, Richard Loreillard
1468 Vernier Billon, Jean Grillon, Clavin Bereux, Cuechele Frutich
1469 Peter Frutich, Jean Rochedor, Cuenin Belleney, Jean Cardinal
1470 Vernier Fusier, Richard Loreillard, Jean le clochetier, Jeune Huguenin Bereux
1471 Vernier Billon, Jean Grillon, Clavin Bereux, Jean Huguenat Rincars
1472 Peter Frutich, Cuenin Belleney, Huguenin Gentil, Henri Lassue
1473 Jean le clochetier, Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Belleney

1474 Jean Grillon, Jean Huguenat Rincars, Jean Camus, Perrin le fèvre
1475 Cuenin Belleney, Peter Frutich, Henri le barbier, Guillaume Merillatte
1476 Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Belleney, Jean Perrin Jeanjean
1477 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Jean Huguenat Rincars, Jeune Jean Ferriat
1478 Cuenin Belleney, Peter Frutich, Jean de Rigney, Perrin Loviat
1479 Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Belleney, Jean Perrin Jeanjean
1480 Jean Grillon, Jean Huguenat Rincars, Perrin le fèvre, Bourquin Villain
1481 Perrin Pienot, Perrin Loviat, Jean de Ville, Petremand Ramey
1482 Richard Loreillard, Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Henri Loschard-Vacquellin
1483 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Bourquin Villain, Girard Chioley
1484 Perrin Pienot, Perrin Loviat, Jean de Ville, Clave Sceler
1485 Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Jean Huguenat Rincars, Henri Loschard-Vacquellin
1486 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Girard Chioley, Huguenin Camus
1487 Perrin Loviat, Clave Sceler, Petremand Ramey, Jean de Ville
1488 Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Henri Loschard-Vacquellin, Guillaume Loreillard
1489 Jean Grillon, Girard Chioley, Henri Ferriat, Jean Perrin Bossard
1490 Perrin Pienot, Petremand Ramey, Clave Sceler, Jean de Ville
1491 Huguenin Bereux, Henri Loschard-Vacquellin, Jean Grillon-Fusier, Guillaume Loreillard
1492 Jean Grillon, Jean Perrin Bossard, Jean Bereux, Vauthier Gauthiat
1493 Perrin Pienot, Clave Sceler, Petremand Ramey, Richard Grangier
1494 Henri Loschard-Vacquellin, Jean Grillon-Fusier, Bourcard Tardy, Guillaume Loreillard
1495 Jean Grillon, Jean Perrin Bossard, Jean Bereux, Vauthier Gauthiat
1496 Petremand Ramey, Clave Sceler, Perrin de Bâle, Richard Grangier
1497 Jean Grillon-Fusier, Bourcard Tardy, Bourquin Voillat, Guillaume Loreillard
1498 Jean Bereux, Jean Perrin Bossard, Bernard Morel, Vauthier Gauthiat
1499 Jean le clochetier, Perrin de Bâle, Richard Grangier, Humbert Choulat
1500 Bourcard Tardy, Jean Grillon-Fusier, Bourquin Voillat, Guillaume Loreillard

Ces noms sont donnés dans l'ordre des listes établi par le scribe municipal; ils ont été pour la plupart modernisés et leurs différentes orthographes ont été unifiées.